

Sommaire

Echos du conseil	3
Budget	5
Payer votre facture par int...	6
Travaux	7
Réglementation	8
Sécurité	9
Personnel intercommunal	10
L'étang au fil du temps	12
Nouveaux commerces et ...	19
Evènements	20
Périple Courtet	23
Maison Ages et Vie	25
Vie associative	26
Médiathèque intercomm...	34
Infos diverses	35
Etat civil	36

La commission Communication et Information (Sabine Simonet responsable, Carine Bourdin, Emmanuel Redoutey, André Trimaille et Christian Vallet) qui ont en charge l'élaboration de ce bulletin 2012, remercient toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal pour avoir écrit un article, fourni une photographie, aidé les membres à l'élaboration d'un article, formulé leurs connaissances, procédé à la relecture d'un article :

plus particulièrement Danielle Grillon, Danielle Petit (qui a fourni la plupart des superbes photos de l'article sur l'étang), Marcel Dichamp pour leur aide précieuse et le temps consacré à nos commissions de travail.

Comme chaque année , nous invitons les personnes qui souhaitent faire vivre ce R'VIRAT ou aider la commission à nous rejoindre et c'est avec plaisir que nous les accueillerons.

Editorial

En cette fin d'année, j'ai le plaisir de vous retrouver pour une nouvelle édition de notre bulletin municipal. Ce bulletin d'information représente un travail important, de collecte et de mise en forme, et de nombreuses réunions pour les membres de la commission information, aidée par quelques personnes du village. Une fois encore, je félicite chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'édition de ce numéro.

La commission information a cette année décidé de mettre en avant un élément important du patrimoine de notre village, qui est l'étang de La Rivière-Drugeon. Il est en effet, par sa position centrale, sa faune, sa flore et son histoire, un centre d'intérêt et de mise en valeur de notre bourg. Dans un tout autre registre, nous avons souhaité faire un rappel de quelques points de réglementation et de civisme nécessaire pour le respect d'autrui. Nous constatons encore trop d'actes d'incivilité qui, s'ils ne sont pas très importants, perturbent sérieusement la vie de voisinage. Il s'agit des nuisances occasionnées par les chiens qui divaguent et aboient à longueur de journée, du stationnement de véhicules sur les trottoirs qui devient une habitude chez certains, et à cela, s'ajoute la période hivernale, qui apporte aussi son lot d'incivilités ; véhicules garés sur la route ou à cheval sur route et trottoir et les particuliers qui déposent la neige de leur propriété sur la route. Ces pratiques irrespectueuses génèrent beaucoup de désagréments, je vous invite donc à lire ces articles attentivement et, pour le bien-être de chacun à respecter ces quelques règles essentielles. Le déménagement de la mairie dans les locaux disponibles de la maison de l'environnement dont nous parlons depuis 2009, est à l'ordre du jour. Dans la continuité de la modernisation des démarches administratives, nous vous offrons pour 2013 la possibilité de payer vos factures communales par internet. Les modalités sont décrites page 6 de ce numéro.

Je souhaite maintenant évoquer la communauté de communes, qui prend une part de plus en plus importante dans notre vie de tous les jours. En effet, nous sommes l'une des dix communes de la communauté de communes Frasne Drugeon, qui elle-même est intégrée dans un ensemble de structures plus importantes qui sont le Pays du haut Doubs, bientôt le SCOT (Schéma d'Aménagement Territorial) et prochainement le grand syndicat des milieux aquatiques. Nous avons, parmi les principales décisions intercommunales, courant 2012, appliqué la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) pour la première fois, sans perte de recette pour la commune il faut le préciser, adhéré au SDAN (Schéma d'Aménagement Numérique) proposé par le Conseil Général, qui nous permettra dans les années à venir de pouvoir surfer sur internet en très haut débit, créé la médiathèque intercommunale ouverte à tous. Ces regroupements et investissements communs, parfois imposés sont réalisés pour chacun des habitants de ce territoire. Ils sont, me semble-t-il, une nécessité pour maintenir notre bassin de vie attractif et accueillant.

Pour terminer mon propos, j'adresse mes félicitations à notre personnel communal qui effectue chaque jour un travail remarquable, pas toujours facile, au service de la commune, et aux membres du conseil municipal qui donnent de leur temps pour faire fonctionner notre collectivité.

Je souhaite à tous, une bonne lecture de ce R'virat 2012, de joyeuses fêtes de fin d'année et, accompagné du conseil municipal, je vous donne rendez-vous le dimanche 06 janvier 2013 à 11h30 à la M.T.L, à l'occasion de la nouvelle année, pour un instant de convivialité au cours duquel j'e vous présenterai mes vœux.

Christian Vallet